

PROCES VERBAL de l'Assemblée générale ordinaire statutaire du 9 mai 2019

Philippe Huber, Président, ouvre l'assemblée à 20h.20 avec une présence d'environ 30 membres. Il précise qu'elle a été convoquée conformément aux statuts et que tous les membres ont reçu l'ordre du jour.

16 membres se sont excusés.

1. Approbation du PV de l'assemblée générale du 26 avril 2018.

Ce PV est accepté à l'unanimité.

2. Rapport du Président.

Philippe Huber lit son rapport qui figure en annexe à ce PV.

3. Rapport du trésorier

Jean-François Pascalis informe qu'au 31 décembre 2018, le compte Raiffeisen présentait un avoir de CHF 8'851.69

Ce montant est conservé en réserve au cas où une action nécessiterait, en particulier, l'intervention d'un avocat.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes.

Monsieur Denis Spahni lit le rapport et demande à l'assemblée de bien vouloir accepter les comptes 2018.

5. Approbation des rapports et décharge au comité.

L'unanimité des membres les accepte et donne décharge au comité.

6. Modification des statuts.

La modification des statuts concerne l'introduction de la notion de développement durable. Ces modifications sont acceptées à l'unanimité.

7. Fixation de la cotisation de membre pour 1018.

Le comité propose le maintien à Fr. 20.--, que ce soit pour un membre seul ou pour un couple. A l'unanimité, le montant de Fr. 20.— est maintenu.

8. Election du comité et des vérificateurs aux comptes.

Tous les membres sortants se représentent. Aucune personne présente se présente comme candidat.

Ainsi, le comité est composé de MM. Jean-François Pascalis, Michel D'Adonna, Philippe Huber, David Harris, Marcel Zimmermann, Christian Keimer, Daniel Dumartheray et Madame Danielle Coral Pascalis.

Les contrôleurs aux comptes sont : Monsieur Denis Spahni et Madame Jeanine Schaerlig.

Le suppléant est M. Maurice Maret.

Tous sont élus à l'unanimité avec applaudissements.

9. Propositions individuelles et questions

M. Hensler pose une question concernant la fiscalité à Puplinge. M. Gilles Marti y répond lors de son intervention.

L'assemblée se termine à 22h.00, suivie de la verrée de l'amitié.

Philippe Huber, Président